



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 décembre 2023
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 décembre 2023, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix

En ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, j'ai le plaisir de vous communiquer mon rapport sur la visite que j'ai effectuée à Bangui du 7 au 11 novembre 2023.

Je reste à la disposition du Conseil de sécurité pour lui apporter tout complément d'information ou toute précision nécessaire. La Commission demeure prête à accompagner la République centrafricaine et à informer le Conseil des faits nouveaux intéressant la consolidation de la paix, selon qu'il conviendra.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Le Président
de la formation République centrafricaine
de la Commission de consolidation de la paix
(*Signé*) Omar **Hilale**



**Annexe à la lettre datée du 19 décembre 2023 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Président
de la formation République centrafricaine de la Commission
de consolidation de la paix**

**Visite du Président de la formation République centrafricaine
de la Commission de consolidation de la paix en République
centrafricaine du 7 au 11 novembre 2023**

1. En ma qualité de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix, je me suis rendu en visite à Bangui du 7 au 11 novembre 2023. Conformément au mandat fixé, cette visite avait pour objet, d'une part, d'obtenir une meilleure vue d'ensemble, depuis mon dernier déplacement en 2020, des liens entre les problèmes politiques, sécuritaires, économiques et humanitaires que connaît actuellement la République centrafricaine, et, d'autre part, d'apprécier l'action que le pays mène pour lutter contre l'impunité et pour renforcer l'état de droit et le secteur de la justice. Le but était également de rechercher les moyens pour la Commission de hiérarchiser ses activités de mobilisation et de sensibilisation en faveur de la consolidation de la paix en République centrafricaine, notamment : la poursuite du soutien à la politique de décentralisation et au rétablissement de l'autorité de l'État dans toutes les régions du pays ; l'organisation d'élections locales ; l'amorce d'un changement de paradigme, où l'on passe de l'assistance humanitaire permanente à l'investissement dans le développement et une reprise économique progressive en vue de favoriser une paix et une stabilité soutenues.

2. Il était initialement prévu que j'ai une audience avec le Président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, et un entretien avec la Ministre des affaires étrangères, Sylvie Valérie Baipo Temon. Malheureusement, mon arrivée a coïncidé avec leur départ pour Ryad où se tenait le Sommet afro-arabe. J'ai toutefois rencontré le Premier Ministre, qui m'a transmis les remerciements du Président pour ma visite et pour le soutien constant de la formation. L'occasion m'a également été donnée de rencontrer le Ministre en charge du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, du rapatriement et du suivi de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, le Président de l'Assemblée nationale, le Président de l'Autorité nationale des élections, le Président de la Cour pénale spéciale, les ambassadeurs des États-Unis d'Amérique, de Fédération de Russie et de France, le représentant de l'Union européenne, des membres du Forum des femmes parlementaires, les représentants de la Banque africaine de développement et du Fonds monétaire international (FMI), des représentants de la société civile ainsi que les hauts responsables de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et de l'équipe de pays des Nations Unies. J'ai également effectué deux déplacements sur le terrain : le premier dans le quartier PK5 de Bangui, pour me rendre sur les lieux d'un projet financé par le Fonds pour la consolidation de la paix ; le second à Bangassou (préfecture de Mbomou), pour rencontrer les autorités locales et me déplacer sur le site d'un projet de lutte contre la violence de proximité. J'ai également rendu visite au contingent marocain déployé dans le cadre de la MINUSCA à la base de Bangassou. Tout au long de ma visite, j'ai transmis un message fort de soutien et de solidarité, marquant la volonté continue de la Commission d'accompagner la République centrafricaine sur la voie de la paix et de la stabilité.

Paix, sécurité et politique : enjeux et perspectives

3. Les réunions que j'ai tenues à Bangui m'ont apporté un éclairage utile sur les progrès réalisés en République centrafricaine, en particulier depuis ma dernière visite en février 2020. L'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et la feuille de route de Luanda continuent d'orienter les efforts visant à renforcer la stabilité. Lors de mon échange avec le Ministre en charge du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, du rapatriement et du suivi de l'Accord, j'ai noté que 9 des 14 groupes armés qui avaient signé l'Accord avaient été dissous et que plus de 5 000 combattants avaient été démobilisés avec le concours de la MINUSCA et autres partenaires. Alors que d'autres éléments armés ont exprimé leur intention de rejoindre le processus, le Ministère n'a toutefois pas les moyens suffisants de mener à bien le désarmement, la démobilisation et la réintégration des éléments armés restants – y compris les combattantes – ainsi que pour gérer le programme de rapatriement. Parmi les autres difficultés, on peut citer la persistance des agissements des groupes armés et notamment du groupe armé Retour, Réclamation et Réhabilitation dans l'ouest du pays, où les exactions sont les plus nombreuses. Le Ministre a souligné que la pérennité du processus de désarmement supposait un engagement à long terme, y compris de la part de la communauté internationale, à l'appui des efforts des autorités centrafricaines. J'ai soulevé cette question auprès des bailleurs de fonds et de la direction de la MINUSCA, en insistant sur le fait qu'une aide technique et financière devrait être accordée au Ministère en charge du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, du rapatriement et du suivi de l'Accord pour l'aider à s'acquitter efficacement de son important mandat. Si la paix reste fragile en République centrafricaine, la volonté et la détermination des autorités nationales sont tout à fait palpables. La communauté internationale devrait se mobiliser autour de l'Accord et apporter le soutien politique et les ressources financières nécessaires pour en assurer la bonne mise en œuvre.

4. De fait, depuis sa signature, l'Accord demeure respecté. Toutefois, le contrôle limité de l'État sur certaines parties du territoire centrafricain, les agissements persistants des groupes armés, en particulier dans le centre et dans l'est du pays, et les griefs qui subsistent au sein de la population, exacerbés par un développement humain extrêmement faible, nécessiteront de renforcer les efforts et les investissements dans les années à venir. Lors de mes conversations avec des acteurs de la société civile et des femmes parlementaires, j'ai pu sentir le mécontentement de la population vivant dans les zones reculées où l'autorité de l'État n'est pas présente. Les conditions de vie y sont difficiles, notamment en raison de l'insécurité et du manque d'accès aux services de base essentiels (infrastructures, santé, éducation). Si la population ne bénéficie pas des dividendes de la paix et des investissements faits dans le développement, les griefs resteront entiers, ce qui alimentera la violence. Les femmes parlementaires m'ont également fait part des difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles font campagne dans ces régions. L'action qu'elles mènent pour assurer la participation et la représentation des femmes dans le cadre des processus électoraux et politiques est sapée par les violences persistantes et les menaces qui pèsent sur leur sécurité. Au vu du rôle important que les femmes jouent dans l'instauration et le maintien de la cohésion sociale, de la réconciliation et de la paix, il est nécessaire que celles-ci bénéficient de mesures de protection à tout moment et tout particulièrement en période électorale.

5. Ma visite en République centrafricaine s'est déroulée dans le contexte de la promulgation de la nouvelle Constitution et de l'invitation faite par le Président aux groupes armés de se réengager dans le processus de paix. Lors de mes échanges avec des membres de la société civile notamment, j'ai constaté que le processus menant au référendum et à la proclamation d'une nouvelle constitution avait donné lieu à d'intenses débats. J'ai salué le déroulement pacifique du référendum, qui marque la

détermination de la population centrafricaine de mettre fin au cycle de la violence et d'assurer la stabilité et le développement du pays. Il est regrettable que les groupes d'opposition continuent de rejeter les discussions de paix et appellent à boycotter les élections locales, en particulier après la réforme constitutionnelle. J'encourage vivement les efforts visant à faciliter un rapprochement entre le Gouvernement et l'opposition. Mon principal message, tout au long de mes échanges, a été d'engager tout le monde à regarder vers l'avenir et à consolider les progrès accomplis jusqu'à présent sur la voie de la réconciliation nationale. J'ai également insisté sur la nécessité de continuer à assurer un dialogue constructif et la compréhension entre tous les acteurs, en empruntant les voies de dialogue ouvertes par la politique de la main tendue prônée par le Président.

6. J'ai également fait remarquer à tous mes interlocuteurs – partenaires internationaux, donateurs, membres de la société civile, femmes parlementaires et autorités nationales – que l'un des paramètres clés à ce stade décisif était la capacité à traduire le souhait de paix et de stabilité des Centrafricains par l'organisation d'élections locales inclusives, crédibles, transparentes et pacifiques. Je suis convaincu que ces élections sont la clé de la démocratie, d'une gouvernance locale efficace, d'une représentativité locale plus légitime et d'une paix durable. Lors de mes rencontres avec le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée nationale et le Président de l'Autorité nationale des élections, j'ai constaté une volonté claire et forte d'organiser les élections locales dans les délais prévus, c'est-à-dire en octobre 2024 et janvier 2025. Cependant, mes interlocuteurs ont également souligné que les préparatifs pâtissaient d'un manque de financement. J'ai noté que l'établissement de la carte des bureaux d'inscription des électeurs et le recensement des bureaux de vote locaux nécessiteraient des investissements considérables, en particulier dans les zones auxquelles les autorités de l'État n'ont que peu ou pas accès et où les contraintes de sécurité demeurent un obstacle. Sachant que les élections doivent avoir lieu l'année prochaine, je suis fermement convaincu qu'il s'agit là d'une question urgente qui nécessite la mobilisation rapide de ressources adéquates. Comme je l'ai fait à Bangui, j'appelle les partenaires multilatéraux et bilatéraux de la République centrafricaine à rester mobilisés en faveur de la tenue de ces élections, qui sont essentielles à l'instauration d'une démocratie locale indispensable et, plus généralement, à l'établissement de la paix dans le pays. Je mets en garde contre le risque d'un nouveau report qui pourrait créer un chevauchement avec la période électorale suivante, celle du scrutin présidentiel en 2025. J'insiste également sur le fait que le soutien ne doit être subordonné à aucune condition, y compris en ce qui concerne l'évolution du dialogue politique, tout en réaffirmant que, dans tout processus électoral, assurer l'inclusivité est l'un des défis de la démocratie.

7. Lors de ma visite sur le terrain à Bangassou, j'ai constaté que, malgré les contraintes et les difficultés, des progrès notables avaient été réalisés, progrès qui doivent être préservés et soutenus. J'ai observé une amélioration concrète de la situation sécuritaire par rapport à l'ampleur des violences et des dévastations dont j'avais été témoin en 2020. Les autorités locales, avec le concours de la MINUSCA, ont réussi à reconstruire et à consolider la paix et la sécurité, ramenant la vie à Bangassou et permettant aux populations locales de reprendre leurs activités socioéconomiques et aux enfants de retourner à l'école. L'autorité de l'État a été pleinement rétablie dans la région grâce au soutien apporté à la mise en œuvre effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine et de la feuille de route de Luanda. Bangassou a également bénéficié d'une série de campagnes de sensibilisation à la cohésion sociale. Ces initiatives ont été pilotées par la MINUSCA, avec le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix et de fonds pour la lutte contre la violence de proximité. J'ai pu me rendre sur le site d'un projet de lutte contre la violence de proximité destiné à des femmes. À cette

occasion, j'ai pu constater à quel point ce projet avait contribué à renouer les liens sociaux et à promouvoir le dialogue intercommunautaire en offrant des possibilités socioéconomiques à d'anciens membres de groupes armés, incitant ainsi d'autres à déposer volontairement les armes et à mettre un terme à la violence. Je pense que ces initiatives doivent être renforcées et reproduites dans tout le pays.

8. En conclusion, j'ai relevé des évolutions positives sur le plan de la paix et de la sécurité depuis ma dernière visite. Je suis plus que jamais convaincu que la République centrafricaine se trouve à un moment décisif de sa trajectoire vers l'édification d'une paix et d'une stabilité durables. Encore faut-il toutefois que la communauté internationale lui apporte le soutien nécessaire. Le leadership du Président et sa forte détermination à engager un changement de paradigme pour son pays, le faisant passer d'une situation de crise prolongée à une situation de relèvement et de développement durable, sont ressortis de toutes mes rencontres, y compris lors de mes visites sur le terrain. Pour maintenir cette dynamique positive, le Gouvernement et la communauté internationale devront redoubler d'efforts sur différents fronts afin de maintenir la pertinence de l'Accord, sur le plan tant de la sécurité, pour favoriser le rétablissement de l'autorité de l'État, que de la fourniture de services de base à la population, pour en améliorer les moyens de subsistance. La tenue des élections locales l'année prochaine constitue une étape importante que la communauté internationale se doit de soutenir pour renforcer les acquis en matière de consolidation de la paix. J'ai l'intention de mettre à profit le rôle rassembleur de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix au cours des mois cruciaux à venir pour continuer à échanger des informations et à sensibiliser aux faits nouveaux intéressant le processus électoral. En ce qui concerne le financement des élections, il est urgent d'agir et je compte interpeller tous les partenaires de la République centrafricaine pour les encourager vivement à contribuer au panier de fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Après tous les investissements faits ces dernières années en faveur de la paix en République centrafricaine, la communauté internationale ne saurait laisser se produire un déficit de financement des élections qui pourrait exacerber les risques de rechute.

Aspects humanitaires et économiques

9. La République centrafricaine reste en butte à une crise humanitaire grave et systémique. En 2023, 3,4 millions de personnes (56 % de la population) avaient toujours besoin d'assistance humanitaire et de protection. Une grande partie de la population centrafricaine, en particulier dans les zones situées en dehors des centres urbains, demeure en proie aux violences et à l'insécurité, situation qui provoque également des déplacements. Plus d'un Centrafricain sur cinq est actuellement en situation de déplacement soit dans le pays soit dans un pays voisin. L'accès aux services de base, tels que la santé et l'éducation, et aux moyens de subsistance, y compris l'agriculture, continue d'être gravement limité en raison de l'insécurité mais également de facteurs climatiques, tels que les récentes inondations. Lors de ma rencontre avec les représentants de l'équipe de pays des Nations Unies, j'ai noté le soutien apporté au Président dans sa volonté de faire passer le pays de l'assistance humanitaire au redressement économique. Mes interlocuteurs ont indiqué que les améliorations récentes et les prémices de stabilité pouvaient donner l'occasion de travailler autrement. Il importe d'investir davantage dans les projets de paix, d'aide humanitaire et de développement. Mes interlocuteurs ont toutefois relevé qu'il existait des défis majeurs dans les domaines du développement économique et des infrastructures de base, de la gouvernance et des droits humains. Dans ce contexte, le rôle que la MINUSCA a joué dans la création d'un environnement plus sûr dans de nombreuses régions du pays où l'autorité de l'État était absente a contribué à rétablir la confiance avec la population.

10. De même, les membres de l'équipe de pays des Nations Unies se sont félicités du soutien et des investissements du Fonds pour la consolidation de la paix dans différents domaines. Ils voient dans le Fonds non seulement un instrument catalyseur mais également un « outil extrêmement important » qui a contribué à semer les graines de la réconciliation et à susciter et soutenir un dialogue politique inclusif et qui a favorisé l'autonomisation socioéconomique d'un grand nombre de jeunes et de femmes et renforcé les moyens et les services de l'État dans de nombreuses régions du pays. J'ai pu en faire directement le constat en me rendant sur les lieux d'un des projets menés par des femmes à PK5 grâce au Fonds. J'ai été profondément marqué par les résultats du projet et ému par la résilience de ces femmes, qui ont joué un rôle déterminant dans la réconciliation entre les communautés et les ont aidées, par-delà les croyances religieuses, à bénéficier du développement socioéconomique. J'ai trouvé encourageant que le Fonds pour la consolidation de la paix soutienne des solutions durables et permette de faciliter la paix et la stabilité. Tant les membres de l'équipe de pays que les dirigeants de la MINUSCA ont exprimé l'espoir que le Fonds maintienne son niveau d'engagement et d'investissement non seulement pour consolider ces acquis mais également pour accompagner les importants processus à venir, tels que les élections locales.

11. Sur le plan de la situation socioéconomique et budgétaire, la République centrafricaine, qui compte quelque 6 millions d'habitants, demeure au bas de l'échelle des indices de capital humain et de développement. Des problèmes de gouvernance profonds et systémiques n'ont pas encore permis au pays d'exploiter pleinement les avantages de ses ressources et de redresser la situation. En outre, lorsque certains donateurs ont suspendu leur aide budgétaire, la République centrafricaine s'est heurtée à des difficultés financières à un moment où la demande de services publics par une population déjà en difficulté est des plus pressantes et où des chocs externes, notamment les facteurs liés au climat, pesaient sur le pays. Néanmoins, les efforts déployés par le Président pour regagner le soutien de la communauté régionale et internationale en renforçant la stabilité politique du pays ont donné des résultats prometteurs.

12. Lors de ma réunion avec les institutions financières internationales, le représentant du FMI a noté qu'en adoptant des réformes de fond, la République centrafricaine avait accompli d'importants progrès pour changer la trajectoire de sa gestion budgétaire. Pour soutenir ces efforts, le Conseil d'administration du FMI a approuvé en avril 2023 un accord au titre de la facilité élargie de crédit d'un montant d'environ 191,4 millions de dollars. Le programme soutenu par cette facilité vise un triple objectif : répondre aux besoins prolongés en matière de balance des paiements de la République centrafricaine ; continuer à donner la priorité aux dépenses dans les services publics de base dans les domaines de la santé et de l'éducation ; fournir un cadre normatif pour faire avancer les réformes clés. Grâce au soutien technique du FMI, le pays a pu améliorer ses recettes budgétaires au cours des six derniers mois. En 2023, le produit intérieur brut devrait progresser de 2,5 % (contre 0,4 % en 2022) à la faveur des réformes macroéconomiques et des avancées réalisées dans le processus de paix. Le programme s'inscrit dans une initiative coordonnée des institutions financières internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement et FMI) visant à soutenir le peuple centrafricain et à éviter l'aggravation de la crise humanitaire tout en aidant le pays à adopter une vision à long terme de la croissance.

13. Les membres de l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs que j'ai rencontrés ont également salué les progrès récents et encouragé le renforcement du soutien apporté à la République centrafricaine pour mettre en œuvre une vision à long terme visant un redressement économique et budgétaire progressif et, *in fine*, un développement durable. À cet égard, la construction d'un pont entre la République

démocratique du Congo et la République centrafricaine, financée par l'Union européenne, est perçue comme une source potentielle de croissance économique. Je suis d'avis qu'une étude visant à anticiper les investissements qui y sont associés devrait être menée avec le soutien des institutions financières internationales. Cette vision pour la République centrafricaine est dans le droit fil de la détermination du Président à sortir le pays d'une situation d'assistance humanitaire prolongée.

14. J'entends poursuivre mon action en faveur d'un investissement efficace et soutenu dans le développement socioéconomique de la République centrafricaine, notamment à l'occasion d'un prochain voyage à Washington pour rencontrer des représentants des institutions financières internationales ainsi que lors de mes réunions avec les bailleurs de fonds.

État de droit et justice

15. Le renforcement de l'état de droit et du système judiciaire, condition préalable à la paix et à une réconciliation durable, figure parmi les priorités de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. Lors de ma rencontre avec le Président de la Cour pénale spéciale et son équipe, j'ai été informé des activités de cette juridiction et de ses récentes décisions. Alors que plusieurs affaires sont en cours d'instruction, un premier arrêt a été rendu en octobre 2022, par lequel la Cour a condamné trois membres du groupe armé Retour, Réclamation et Réhabilitation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Alors que la Cour poursuit ses travaux, d'importantes lacunes financières subsistent. Ce problème de financement empêche la Cour de mener à bien ses travaux avec efficacité et célérité. Parmi les autres difficultés figurent la conservation et le remplacement des magistrats internationaux et l'amélioration des moyens et du fonctionnement des institutions judiciaires et pénitentiaires nationales en dehors de Bangui. Le Président de la Cour a souligné que la conservation et le remplacement des magistrats internationaux restaient essentielles dans la mesure où leur présence était requise par la loi et nécessaire au fonctionnement de la Cour. En outre, le Président a noté que les lacunes dans les éléments essentiels de la chaîne judiciaire alimentaient le déficit de confiance du public et les critiques du système judiciaire. Pour tenter de répondre à certaines de ces préoccupations, la Cour a renforcé sa communication autour de ses décisions et créé un fonds de réparation pour les victimes. Ce fond, qui constitue un outil important pour renforcer la confiance dans le système judiciaire, n'a toutefois pas suscité l'intérêt des donateurs. Le budget annuel de la Cour est principalement financé par la MINUSCA, les États-Unis et l'Union européenne. J'appelle la communauté internationale à soutenir la Cour et ses travaux, son personnel et ses magistrats internationaux, y compris en contribuant à son financement. Les progrès déjà réalisés dans le secteur de l'état de droit devraient être préservés et consolidés pour faire en sorte que la République centrafricaine poursuive sa route sur la voie de la paix et de la justice.

Observations finales

16. La République centrafricaine se trouve aujourd'hui à un tournant décisif, qui offre de nombreuses perspectives prometteuses pour l'instauration d'une paix durable. Malgré les risques, les difficultés et les lacunes en matière de capacités et de moyens, je reste optimiste, car le Gouvernement a maintenu son engagement en faveur d'une paix et d'une réconciliation durables et sa détermination à répondre aux besoins de sa population sur l'ensemble du territoire. Toutes les catégories de la société sont conscientes qu'il importe de regarder vers l'avenir et d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire du pays. Pour ce faire, il est nécessaire que les partenaires de la République centrafricaine adoptent une approche concertée et unifiée qui permette de

soutenir les efforts faits par le pays pour offrir à sa population un accès à la sécurité et à la justice ainsi que de meilleures possibilités de subsistance.

17. Aussi est-il essentiel que tous les acteurs – institutions financières, donateurs et entités des Nations Unies – renforcent leur engagement en se ralliant autour d'une stratégie unifiée en faveur de la République centrafricaine en créant des synergies et en assurant la coordination. La concrétisation des aspirations du peuple centrafricain à de meilleurs moyens de subsistance, à la paix, à la stabilité et au développement est à portée de main et cette occasion ne doit pas être manquée. À ce stade décisif, notre première et principale priorité devrait être de faire bloc pour apporter un soutien unifié, conformément à la demande des autorités centrafricaines, en faveur de l'organisation d'élections locales inclusives, crédibles, transparentes et pacifiques en octobre 2024. Nous devons également trouver des moyens de répondre aux besoins urgents des Centrafricains en matière de moyens de subsistance afin que ceux-ci puissent récolter les dividendes de la paix et du développement. Si nous ne nous unissons pas pour aider la République centrafricaine à réaliser ces deux priorités, ce sont tous les acquis importants de ces dernières années qui risquent d'être irrémédiablement perdus. La communauté internationale ne peut pas se permettre une autre rechute en République centrafricaine et devrait renforcer ses investissements en faveur de projets dans les domaines de la paix, du développement et de l'aide humanitaire. J'ai également la ferme conviction que la bonne tenue des élections locales renforcera la démocratie et jouera un rôle clé dans la stabilisation du pays. C'est pourquoi j'invite instamment tous les États Membres à envisager d'urgence de participer au panier de fonds du PNUD pour assurer le bon déroulement des préparatifs électoraux.

18. À aucun moment lors de ma visite, l'importance du concours apporté par la MINUSCA n'a été remise en cause. Le Gouvernement a réaffirmé son soutien à la Mission et tous mes interlocuteurs ont souligné qu'il était essentiel que la MINUSCA continue à s'acquitter de son mandat. Ma visite m'a également permis d'observer le rôle catalyseur du Fonds pour la consolidation de la paix. Même s'ils ne sont pas de grande envergure, les projets financés par le Fonds ont des effets tangibles et contribuent de façon décisive à la réconciliation entre les communautés et à la création de possibilités socioéconomiques.

19. Je souhaite une nouvelle fois exprimer ma gratitude au Gouvernement de la République centrafricaine et aux autres parties prenantes ainsi qu'à la Mission permanente de la République centrafricaine auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pour le concours et l'excellente collaboration qu'ils m'ont apportés pendant la préparation et le déroulement de mon voyage à Bangui. Je tiens également à saluer le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et la MINUSCA et à les remercier pour le soutien sans faille qu'ils m'ont accordé tout au long de ma mission et pour l'aide qu'ils m'ont fournie dans l'exercice de mes fonctions de Président de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix. La Commission devrait continuer à soutenir les efforts louables du Bureau d'appui à la consolidation de la paix et de la MINUSCA, dont les mandats restent plus importants que jamais en cette période décisive pour le pays.